

VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 16 décembre 2024

OBJET :

Aide aux populations victimes du cyclone Chido à Mayotte

Rapporteur : Mme CADET

Délibération n°2

EXPOSÉ DES MOTIFS

Samedi 14 décembre, un cyclone exceptionnel a dévasté l'archipel de Mayotte, faisant des centaines de morts et de blessés, des dégâts énormes et ravageant totalement l'habitat précaire qui concerne plus d'un tiers de la population.

Face à la détresse des populations durement frappées, la Fondation de France lance un appel à la solidarité nationale pour Mayotte.

Forte de son expérience dans les Antilles en 2017 (cyclones Irma, José et Maria) et en s'appuyant sur ses partenaires locaux dans la région de l'Océan Indien, la Fondation de France déploie rapidement des actions de première nécessité pour venir en aide aux victimes (mise à l'abri, soutien psychologique, ...).

La Fondation de France aidera les personnes sinistrées les plus vulnérables. Elle suivra de près l'évolution des besoins et adaptera ses actions en fonction de la situation des personnes les plus en détresse.

Face à cette nouvelle catastrophe, de nombreuses collectivités françaises ont exprimé leur souhait de venir en aide aux populations et aux collectivités territoriales affectées.

La commune d'Essey-lès-Nancy souhaite apporter son soutien à ce mouvement de solidarité en versant la somme de 1 000 € à la Fondation de France.

PROPOSITION

Il est demandé au Conseil municipal de s'engager à verser la somme de 1 000 € à la Fondation de France pour venir en aide aux victimes du cyclone Chido à Mayotte.

Il est précisé que les crédits nécessaires inscrits au budget primitif 2024 sont suffisants.

DÉLIBÉRATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 19 décembre 2024.

Pour extrait

La secrétaire de séance,



Nadine CADET



Le Maire,



Michel BREUILLE

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE ARRONDISSEMENT DE NANCY CANTON DE SAINT-MAX

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2024

tenu sous la présidence de
Michel BREUILLE - Maire

- Nombre de Conseillers en exercice : 29
- Nombre de présents : 21
- Nombre de votants : 27
- Convocation du Conseil municipal le : 5 décembre 2024
- Convocation distribuée le : 5 décembre 2024
- Affichage de la liste des délibérations le : 20 décembre 2024
- Affichage du procès-verbal le : 28 février 2025

PRÉSENTS

- M. LAURENT, Mme CADET, M. THOUVENIN, MME DEVOUGE, M. VOGIN, Mme SCHINDLER, M. ROSSIGNON, Mme DROUVILLE, Adjoints.
- M. BRUNE, M. BOURGUIGNON, Mme LOZINGUEZ, M. GONCALVES, M. KOENIG, M. VOIDIER, M. HOFFER, Mme MALARY, M. PERRI, Mme CHOPIN-RENAULD, M. CHEVARDÉ, M. RIFF, Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- M. Gilles SAPISTEIN à M. Pascal LAURENT
- Mme Isabelle BLONDELET à M. Michel BREUILLE
- Mme Marjorie HOUSSIN à M. Gille BOURGUIGNON
- Mme Gaëlle BARDOUL à Mme Elise DROUVILLE
- Mme Aurore DEL MANCINO à Mme Marie LOZINGUEZ
- Mme Aïcha MENZRI à Mme Brigitte SCHINDLER

ABSENTS

- M. Jean-Louis KATZ
- M. Kamal EL JAOUHARI

SECRÉTAIRE DE SEANCE

- Mme Nadine CADET

Pour extrait

La secrétaire de séance,



Nadine CADET



Le Maire,



Michel BREUILLE